# Cattenières News

## JANVIER 2022

# L'édito

**Chères Cattenièroises, chers Cattenièrois,**

Malgré la poursuite de la crise sanitaire et les contraintes que cela implique, j'espère que vous allez bien.

Depuis 2020, cette situation particulière a impacté très largement la vie sociale et la vie associative des villageois.

Toutefois, dans ce contexte épidémique, la vie communale s'est poursuivie, comme vous pourrez le lire dans ce journal, et quelques-uns de nos projets ont abouti. C'est ainsi que l'aménagement de la mairie a pu être terminé.

La restauration d'un vitrail de l'église avec mise en place d'une protection est enfin achevée et l'échafaudage présent dans le cimetière depuis quelque temps a pu être démonté. La mise aux normes de la salle située au 33 rue Roger Salengro est quant à elle, en cours. (Un nom devra d'ailleurs lui être trouvé. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les soumettre).

Et d'autres travaux et devis sont à l'étude : mise en place d'une clôture pour sécuriser l'accès à la salle polyvalente, et mise en sécurité du coq de notre église. Celui-ci a été restauré et réinstallé en 1996 mais son support nécessite une nouvelle intervention. C'est pourquoi, le tintement des cloches risque d'être interrompu durant le temps des réparations. Un autre chantier plus conséquent sera celui qui concerne la réfection de la rue Pasteur, une étude est lancée.

Une étude est également en cours sur le projet d'un lotissement en plein cœur de Cattenières. Je vous tiendrai informé de son avancement.

Je tiens également à présenter mes félicitations à tous les lauréats des différents examens de l'année écoulée. Et sur ces quelques nouvelles et dans l'espoir d'une amélioration rapide de la situation épidémique, je vous recommande, une nouvelle fois, d'être vigilants pour vous et vos proches.

Pour conclure, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2022.

« ***L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire*** ».

**Henri Bergson**

Toute l'équipe reste à votre disposition via l'adresse électronique fiersdevivreacattenieres@gmail.com

**Bien à vous,**
**Votre Maire, Daniel FORRIERES**

# Travaux

**Il a été décidé de repenser l'aménagement de la mairie dans son ensemble**.

En effet, suite aux travaux de mise en conformité et dans l'obligation d'avoir des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, le bureau du maire avait dû être condamné.

Nous avons donc dépêché l'entreprise OSMOZ afin de réaliser les transformations et les employés communaux ont finalisé les travaux de peinture. L'actuelle salle des conseils devient ainsi le secrétariat qui, lui, sera dans un avenir proche le bureau du Maire et de ses Adjoints. La salle des archives se transforme, quant à elle, en salle des Cérémonies. Nous espérons que ces améliorations permettront un accueil plus agréable.

Les travaux d'un montant de 13675,00 € HT ont été subventionnés à hauteur de 6837,00 € par **le Conseil Départemental du Nord**, dans le cadre de l'Aide départementale aux Villages et Bourgs volet « Relance » 2020.

# Scolarité

**Le 29 juin, nous avons félicité l'ensemble des élèves de l'école pour leur bonne année scolaire**.

Une remise des prix aux élèves entrant en 6ème a été organisée.

Comme l'année dernière, la fête des écoles n'ayant pu avoir lieu, c'est le 5 juillet à la salle polyvalente que 7 élèves partant au collège se sont vus remettre une calculatrice. L'APE leur a offert un livre. L'ensemble du Conseil Municipal présent a accueilli l'équipe enseignante, les élèves et leurs parents. Le maire a félicité les enseignants pour le travail accompli auprès des élèves malgré les conditions parfois compliquées.

La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié.

# Des champions à Cattenières

**Elise Bardoux**

Elise BARDOUX, jeune athlète de l'Union Caudrésienne d'Athlétisme a réalisé de belles performances individuelles en saut en hauteur, longueur, lancer de poids en améliorant régulièrement ses records.

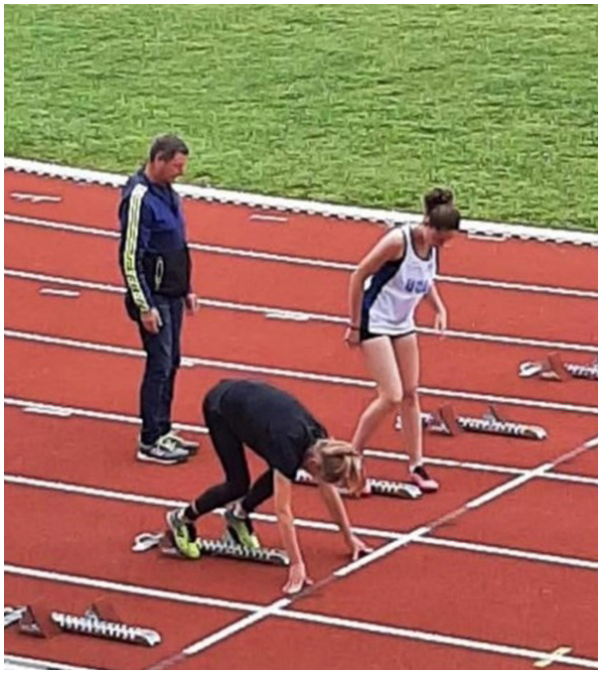

En collectif, Elise a décroché une belle médaille d'argent aux Equip'Athlé. Félicitations à elle !

**Matéo Lancel**

Matéo LANCEL (12 ½ ans) , hockeyeur du Cambrai Hockey Club depuis l'âge de 4 ans vient d'être sacré vice-champion des Hauts de France avec son équipe U14, ce qui lui permet de participer au championnat de France les 19-20 Février. Bonne chance à lui et son équipe.

**Il y a certainement d'autres jeunes à Cattenières qui s'illustrent dans un domaine ou un autre, comme la danse, la natation, le judo, la musique... Si c'est le cas, n'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un mail à l'adresse suivante : ville.cattenieres@orange.fr**

# Ils se sont dit oui !

**Madame Corinne DELILLE et Monsieur Philippe PAGNIEZ, le samedi 15 mai 2021**

**Madame Bénédicte PATIN et Monsieur Alexandre LE MAT, le samedi 10 juillet 2021**

**Madame Stéphanie LEROY et Monsieur Anthoine THUILLIEZ, le samedi 18 septembre 2021**

**Ils se sont PACSÉS :** Madame Charlotte BAUDRY et Monsieur Anthony ODIOT, le Jeudi 24 décembre 2020. Madame Lucie MEMBRE et Monsieur Eric FERBEUF, le samedi 20 mars 2021.Madame Paméla MATOREZ et Monsieur Florian PAPIN, le samedi 17 avril 2021.

# L'état-civil

## Les naissances

Mayron QUENNESSON le 07/11/2020
Mathis CHABANI le 25/11/2020
Emile LECOHIER le 28/11/2020
Sacha HOUTTEMANE le 16/01/2021
Andrea LUCAS le 25/02/2021
Alessio PETIT le 23/03/2021
Bienvenue à Soan dans la famille de Sandra et Mikaël LANCEL né le 29/05/2019 au Niger
Timéo FRATARD le 18/08/2021
Charly DEFOSSEZ le 24/08/2021

## Les décès

Madame Yvette MORELLE le 5/11/2020 - Monsieur Paul LEFEBVRE le 29/11/2020
Monsieur Philippe UBOSKI le 29/11/2020 - Madame Alvorinda BANACO le 25/12/2020
Madame Marie-Louise UBOSKI le 03/01/2021 - Madame Renée FRUCHART le 16/01/2021
Madame Sylviane NOBLECOURT le 19/03/2021 - Madame Marie-Noëlle CARION le 11/05/2021 - Madame Eliane MATHIEUX le 15/06/2021 - Monsieur Joël KLUS le 21/09/2021 - Monsieur Marcel BRICOUT le 12/10/2021 - Madame Gertrude CAVROT le 7/11/2021 - Mademoiselle Anne-Marie DUVERGER le 23/12/2021

# Dépôts sauvages et propreté

**Dépôts sauvages**

Nous constatons régulièrement des dépôts de détritus sur notre commune, actes que nous ne pouvons que déplorer. Il est difficile d'identifier les responsables. C'est pourquoi, afin de préserver notre environnement, nous vous demandons de signaler les abus dont vous pouvez être témoins.

**Propreté**

Afin de préserver la propreté du village, il est souhaitable que chaque habitant puisse nettoyer les abords de sa propriété.

D'ailleurs, l'Opération « Hauts de France propres » 2022 portée par la Fédération régionale des chasseurs HdF, l'Association régionale de pêche HdF en partenariat avec le Conseil Régional vise à mobiliser les habitants des communes pour nettoyer la nature.
**Nous comptons sur la bonne volonté de chacun, le dimanche 20 mars de 9h00 à 12h00.**

# Communication

## Facebook et Panneau Pocket

Ces applications, simples et gratuites, vous permettent de suivre en temps réel les évènements de la commune ou d'autres communes si elles sont adhérentes.

## Site internet

Un site internet va prochainement voir le jour dans la commune.

Celui-ci permettra de communiquer plus facilement avec la population. **Des informations utiles à son développement vous seront données ultérieurement.**

## Fibre

L'installation de la fibre dans la commune s'est déroulée comme souhaitée, c'est-à-dire sans problème particulier. Il vous appartient maintenant de choisir votre opérateur si cela n'est pas encore fait.

# Vie municipale

## Marché

Nous attendons les beaux jours pour reconduire le marché mensuel. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de nouveaux exposants. Si vous connaissez des commerçants intéressés, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour rappel, il a lieu chaque 1er dimanche du mois.
En espérant qu'il accueillera toujours autant de monde !

## Associations

Le **Comité des Fêtes** présidé par Madame DEQUIDT, privé de chasse aux œufs a proposé un concours de dessin sur le thème de Pâques.

Les participants ont tous reçu une récompense, à savoir un lapin en chocolat. Trois concurrents se sont toutefois démarqués et ont eu droit à un lot plus important.

Puis, le dimanche 31 octobre, une fête d'Halloween a été organisée avec distribution de bonbons pour les enfants dès 15h, suivie d'un karaoké dansant.

L'ambiance était au rendez-vous.

# Vie municipale

**Week-end du 14 juillet 2021**

Le **Comité des Fêtes**, c'est aussi son barbecue du 13 juillet qui nous a permis de passer une excellente soirée. Devant l'engouement des jeunes, nous avons « bravé » les quelques gouttes de pluie pour prendre le départ de la retraite aux flambeaux. Par contre, l'intervention de l'association Cattenières Animation Patrimoine a été annulée en raison du mauvais temps.

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, la municipalité a offert aux Cattenièrois son traditionnel « petit déjeuner républicain ».

A 11h30 a eu lieu le discours du maire ainsi que le dépôt de gerbe au monument par les membres de l'Union Nationale des Combattants, suivi d'un apéritif.

Et toujours, pour cause de mauvais temps, **le tournoi de pétanque organisé par l'association De Fil en Aiguille** a été reporté au dimanche 18 juillet et a remporté un franc succès. En effet, pas moins de 19 équipes y ont participé, tout cela dans une très bonne ambiance.

# Vie municipale

## Fête de la Châtaigne

Organisée le week-end du 9 et 10 octobre, **la Fête de la Châtaigne** a rencontré un réel succès. En effet, la commune, impulsée par l'Association Cattenières Animations Patrimoines, a permis de réunir plusieurs autres associations. Chacune d'entre elles a pu se faire remarquer dans sa spécialité respective. Le week-end a été animé par des activités sportives, musicales, gastronomiques ainsi que divers jeux. Quelques volontaires sont venus prêter main forte et nous ne pouvons que nous en réjouir.

## 11 novembre 2021

La **Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918** a eu lieu à 11h30. Une gerbe a été déposée au monument en hommage à tous les morts pour la France. Les enfants ont chanté la Marseillaise. Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont été récompensés pour leur rédaction sur le thème de la guerre 1914/1918.

# Vie municipale

## Concours de belote

C'est le samedi 20 novembre que l'association Comité des Fêtes a organisé son tournoi de belote. Bon nombre de joueurs sont venus s'affronter, et c'est dans une bonne ambiance que le tournoi s'est déroulé.

## Sainte-Barbe

### 4 DECEMBRE

C'est le jour de la Sainte Barbe que Monsieur René LEFEBVRE, Lieutenant honoraire, ancien Chef du Corps des pompiers de CATTENIERES s'est vu remettre le diplôme l'autorisant à porter l'insigne métallique de « Chef de Centre d'incendie et de secours avec étoile OR ». Il totalisait, au 1er janvier 2020, plus de 10 années de service en qualité de chef de centre. Félicitations à lui !

## Commémoration

### 5 DECEMBRE

Un moment de commémoration lors de l**a journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie** a eu lieu le 5 décembre à 11h, en présence des membres de l'UNC.

# Vie municipale

## Vie des Aînés

C'est le samedi 11 décembre, à partir de 14h, que le Colis des Aînés a été remis aux Cattenièrois de 62 ans et plus, tout cela dans une ambiance musicale en présence de Armelle, chanteuse et violoniste.

## Club des Aînés

L'assemblée générale du Club des Aînés aura lieu **le jeudi 10 février 2022 à 11h00 à la salle polyvalente de CATTENIERES.**
Les personnes retraitées désirant intégrer le club seront les bienvenues et pourront ainsi s'inscrire lors de cette assemblée ou se rapprocher d'un membre du comité.
**Pass vaccinal obligatoire.**

# Vie municipale

## Noël des enfants

Les enfants du village de 0 à 16 ans ou scolarisés dans la commune ont pu assister le dimanche 12 décembre, à un **spectacle de magie** organisé en deux groupes afin de respecter les gestes barrières.

## Conseil Municipal des Jeunes de 7 à 17 ans (CMJ)

Le CMJ n'a pas encore vu le jour, faute de temps. C'est pourquoi, nous invitons ceux qui sont inscrits et ceux qui ne le sont pas encore **à une réunion d'information le 11 février à 11h**, afin d'en définir les grandes lignes.

Conseil Municipal des Jeunes

# Informations pratiques

## Déchets verts

La benne à déchets verts déposée chaque dernier samedi des mois de juin, juillet, août et septembre a remporté un franc succès auprès des villageois. Opération à renouveler !

## Location

Un logement situé au premier étage, situé 33 rue Roger Salengro est à louer, pour un loyer mensuel de 350,00 €.
S'adresser en mairie pour toute information complémentaire.

# Informations pratiques

## Urbanisme

Important – Nouveauté
A partir du 1er janvier 2022, l'Urbanisme se dématérialise.
Vous aurez la possibilité de déposer vos dossiers d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée sur le portail de dépôt mis à disposition par la commune, à l'adresse suivante :
***https://sve.sirap.fr/#/059138/connexion***

La procédure vous permettra de créer votre dossier de demande en remplissant le formulaire CERFA adapté et en fournissant les pièces indispensables au traitement de votre dossier.

Vous aurez besoin de fournir vos coordonnées (Nom, prénom, adresse et date de naissance) et une adresse e-mail valide lors de votre inscription au portail pour que la Mairie puisse vous identifier et traiter votre demande.

Attention : Les éléments à fournir pour une demande d'autorisation déposée sur la téléprocédure sont les mêmes que ceux, nécessaires dans le cadre d'une demande sur support papier.
Si vous avez des questions concernant l'élaboration de votre dossier, contactez le service Urbanisme de la Mairie.

Merci d'attendre d'avoir l'accord, pour commencer vos travaux !

## Recensement citoyen

| Calendrier des démarches du recensement citoyen | |
|---|---|
| **Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois** | **Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et ou du livret de famille** |
| **A 16 ans et 6 mois** | **Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr, afin de faciliter votre convocation** |
| **A 17 ans** | **Vous serez à votre Journée Défense et Citoyenneté** |
| **A 17-18 ans jusqu'à 25 ans** | **Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (Bac, CAP, BEP), concours (Grandes Ecoles, Fonction Publique) et permis de conduire.** |

# Informations pratiques

**Elections**

Inscription listes électorales 2022 : Vous avez jusqu'à début mars 2022 !
Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022, n'oubliez pas de le faire. Pour les élections présidentielles, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit au vote.
Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

- En ligne, grâce au télé-service disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- En mairie, sur présentation justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du CERFA n° 12669*02 de demande d'inscription.
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le CERFA n° 12669*02 de demande d'inscription.

Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022, vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr.
Pour vérifier votre situation électorale, il faut simplement préciser :

- **Si vous votez en France ;**
- **Le code du département et le nom de la commune ;**
- **Vos nom et prénom(s) ;**
- **Votre sexe et votre date de naissance.**

**Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales de votre commune.**

**En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau et son adresse vous seront précisés.**

**Ce service en ligne vous est proposé dans une version simplifiée qui vous permet également de connaître votre numéro national d'électeur nécessaire pour établir une procuration ainsi que vos procurations en cours.**

# Informations pratiques

## Elections

### La « déterritorialisation » des procurations : nouvelles règles

- Désormais, un mandant et un mandataire ne doivent plus obligatoirement être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire devra se déplacer dans la commune du mandant pour voter à sa place.
- Le dispositif dérogatoire mis en place pour les élections municipales de 2020 et régionales et départementales de 2021, permettant à un mandataire de détenir deux procurations établies en France n'est, à ce jour, plus en vigueur. Pour l'instant, c'est donc le retour de la règle de droit commun (une seule procuration établie en France, et éventuellement une établie à l'étranger).
- Procédure classique ou téléservice

Le ministère de l'Intérieur rappelle « qu'aucune disposition juridique ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration ». Il n'est donc pas possible de refuser l'établissement d'une procuration au motif que l'on serait trop loin ou trop près de l'élection. Si la demande est trop tardive, le mandant sera néanmoins informé que sa demande ne pourra peut-être pas être prise en compte, pour des raisons logistiques.

Les procurations peuvent être établies de deux manières différentes : soit avec un formulaire Cerfa, soit en ligne via le téléservice MaProcuration.

**Attention, les formulaires Cerfa ont changé depuis le 1er janvier.** Le mandant doit désormais renseigner son numéro national d'électeur et celui de son mandataire. Ce nouveau numéro national de 8 ou 9 chiffres est propre à chacun des 48 millions d'électeurs. Il figure désormais sur les cartes électorales et peut être trouvé sur le site du service-public.fr (Interroger sa situation électorale).

Quant à la téléprocédure, elle permet d'établir une demande de procuration en ligne, la seule étape physique restant obligatoire étant la vérification d'identité dans un commissariat ou une gendarmerie.
Il faut rappeler que les officiers de police judiciaire (OPJ) et les agents de police judiciaire (APJ) sont habilités à valider, par ce contrôle, les procurations.

# Informations pratiques

## Horaires de la Mairie

**Lundi :** Fermée
**Mardi :** 14h - 17h
**Mercredi :** Fermée

**Jeudi :** 8h - 12h
**Vendredi :** 8h - 12h
**Samedi :** 8h - 12h

**Permanence du Maire**
Samedi 11h - 12h

**Permanence du 1er Adjoint** - *Délégué Travaux & Communication*
Mercredi 17h - 18h

**Permanence du 2ème Adjoint** - *Délégué Finances & Urbanisme*
Vendredi 11h - 12h

**Permanence du 3ème Adjoint** - *Délégué Affaires Scolaires & Fêtes*
Mardi 17h - 18h

Mairie de Cattenieres
03 27 78 67 27
ville.cattenieres@orange.fr

## Numéros utiles

**Pompiers :** 18
**SAMU :** 15
**Gendarmerie :** 03 27 37 20 22
**Noréade :** 03 27 76 55 30

**Pour se rendre à une permanence, il faut prendre rendez-vous avant en raison de la crise sanitaire en appelant la Mairie.**